

Ensemble *plus fort*,  
pour un **avenir**  
*plus humain* !

Aujourd'hui, comme demain, santé et qualité de vie au travail sont et seront nos priorités d'action.



## CHRONIQUES DU CSE 24/11/22

### 1°) RÉSULTATS FINANCIERS AU 30/09/22

Les résultats sont bons, meilleurs qu'en 2021 qui était déjà une année exceptionnelle. Les indicateurs sont en hausse, ce qui laisse augurer une belle année 2022.

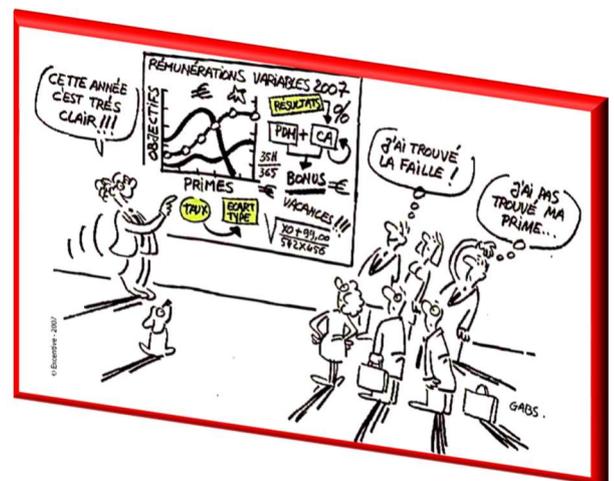
Il faudra malgré ces résultats prometteurs retrouver une forte culture pour la collecte de bilan.

### 2°) PART VARIABLE BDD/BDR 2023

Comme vous le savez déjà, le calcul de la PV 2022 est une véritable « usine à gaz », incompréhensible pour beaucoup de collègues. Pour 2023, la direction a voulu faire simple en..... se rapprochant le plus possible de celle de cette année... bref !!!

Quelques nouveautés cependant :

- Le critère satisfaction client passe dans la part collective
- plus de quartiles mais à la place des déciles, plus faciles à atteindre (PV collective).
- Suppression des 6 mois de présence pour prétendre à la PV sous réserve d'être présent au 31/12.
- Les jeunes entrants sont assurés de toucher une PV (moyenne du métier de GC)
- Déclenchement dès 70% d'atteinte des objectifs
- Suppression du bonus/malus



Bien évidemment nous laissons aux managers le plaisir de vous présenter en détail les différents critères de la PV 2023. Sachez quand même que rien n'est figé dans le marbre et que la direction se réserve le droit de modifier certains items quand cela s'avèrera nécessaire.

### 3°) ÉVOLUTION DE L'OUTIL RELATIF AUX ENTRETIENS ANNUELS D'ÉVALUATION



L'outil MOUV-RH ne répondant plus aux exigences du département RH, un nouvel outil prend sa place : Click & Talents. D'après la présentation qui nous en a été faite, il serait plus simple d'utilisation et plus intuitif. Les 4 rubriques ne changent pas. Seuls l'ergonomie et le visuel différeront.

La campagne d'entretiens démarrera le 12 décembre et prendra fin le 15 mars 2023.

### 4°) JOYEUX NOËL

Les élus du CSE ont décidé et fait voter un bon cadeau GLADY de 100€ à tous les employés de la CEBPL présents au 1er décembre. Contrairement à ce qu'ont annoncé la CFDT et la CGC, ce sont TOUS les membres de la commission, toutes Organisations Syndicales confondues, qui ont pris cette décision et nous ne pouvons que les en féliciter. Ce bon cadeau devrait vous être versé aux alentours du 7-10 décembre.



**Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN, Arnaud Le POGAM.**